

— Quant à ces lueurs prophétiques que Dieu jette parfois dans de saintes âmes, la première condition, et c'est ce que j'ai tenu à faire, c'est de s'assurer que la prophétie existait réellement avant les événements qu'elle prédit et qu'on ne pouvait humainement prévoir. Puis, si l'enquête répond affirmativement, je crois que le plus sage est de ne point se fier à ce que l'on dit. Entre Dieu qui éclaire une âme et cette âme qui communique, après un temps plus ou moins long, ce qu'elle a reçu, il y a place pour l'erreur, la confusion, le mélange d'idées personnelles avec celles de Dieu et, comme l'infailibilité n'a pas été conférée à ces personnes, on peut toujours avec raison se défier, non pas de ce que Dieu leur a dit, mais de ce qu'elles nous assurent que Dieu leur a dit.

Omnia probate, a dit saint Jean, *quod bonum est tenete*, essayez tout, retenez ce qui est bon ! Mais quand on veut appliquer ce texte aux prophéties, l'apôtre ne nous donne pas de critères pour savoir ce qui est bon.

DON ALESSANDRO.

REPONSES DE LA COMMISSION BIBLIQUE

Sur les évangiles synoptiques

 ES *Acta Apostolicae Sedis* contiennent une double série de réponses de la Commission biblique, premièrement, sur l'origine et la vérité historique des Évangiles de saint Marc et de saint Luc, puis sur la question synoptique et les rapports entre les trois premiers Évangiles.

Neuf questions sont formulées d'abord sur les deux Évangiles de saint Marc et de saint Luc. Voici la substance des conclusions qui résultent des réponses :